A20b

43 items.

—— Tant que tu ne nous produiras que des copies de lettres, nous n'y ajouterons pas foi ; nous savons de quoi tu es capable. ——

—— Oui ! eh bien ! je vous montrerai les originaux. --

—— Va, je n'en crois rien. Il y a long-tems que tu t'en serois servi avec avantage, pour perdre ceux contre lesquels tu crains tant de te trouver en présence ; car tu viens de me déclarer que tu ne voulois pas avoir affaire à Page et Brulley ; ils ont en effet quelque talent pour la discussion : tu as raison de les craindre ; mais sois bien sûr qu'avec les pièces que nous avons contre toi, il nous suffira de les produire pour t'entraîner à l'échafaud.

—— Puis-je, citoyen, en m'adressant alors à Cambon, espérer une réponse à la lettre que je vous ai remise ?

—— Une réponse ? Oui, et elle sera telle que je vous l'ai déjà faite de bouche.

Il me l'a en effet expédiée et remise sur-le-champ.

—— Eh bien ! citoyens, a-t-il dit alors, vous avez bien disputé, et je n'ai encore pu, malgré cela, fixer mon opinion. ——

—— Vous m'avez paru si prévenu contre nous, citoyen, que j'ai cru votre opinion invariablement fixée ; mais dans la discussion contradictoire qui aura lieu tôt ou tard, nous nous chargeons de fixer celle du public. Là-dessus j'ai pris congé.

THEROU. *Colon de St.-Domingue.*

De l'Imprimerie de LAURENS *aîné*, rue d'Argenteuil, N°. 211.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE,

Sur les malheurs de SAINT-DOMINGUE en général, et principalement sur l'incendie de la ville du CAP FRANÇAIS.

Autant il faut de soins, d'égards et de prudence
Pour ne point accuser l'honneur et l'innocence,
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité,
Pour déférer un traître à la société;
Et l'intérêt commun veut qu'on se réunisse,
Pour flétrir un méchant, pour en faire justice.

(*Comédie du Méchant.*)

A PARIS.
Au jardin égalité pavillon N°. 1, 2 et 3.

AN II DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AVIS.

Le Jeune homme qui a rédigé cette lettre, s'est décidé à la faire imprimer, parce qu'il est persuadé que Couthon, entre les mains duquel il l'avait déposée, l'aura soustraite à la connaissance des autres membres du Comité de salut public, où il lui était enjoint, par Prieur (de la Marne), de la porter.

BPJCL

EXTRAIT
D'UNE LETTRE,

Sur les malheurs de SAINT-DOMINGUE en général, et principalement sur l'incendie de la ville du CAP FRANCAIS.

A lOrient, le 22e jour du 2e mois de l'an 2e de la République.

Enfin le vœu des Robespierre, des Péthion, des Barnave, des Brissot, des Condorcet, etc., etc., est accompli. La superbe colonie de Saint-Domingue n'est plus qu'un monceau de ruines et de cendres. *Périssent les colonies*, disaient-ils, *plutôt que de perdre un principe!* Eh bien! qu'ils viennent ces prétendus patriotes, contempler celle de Saint Domingue; leurs cœurs altérés de sang y trouveront de nouvelles jouissances; Polverel et Sonthonax, *ces anges de paix* envoyés pour y rétablir l'ordre et la tranquillité, leur ont préparé de nouveaux festins dignes d'eux.

Je ne vous parlerai point de l'incendie de la ville du Port-au-Prince, ni des autres villes,

bourgs, villages et habitations qui ont été également brûlés; je n'étais pas sur les lieux, et le récit que je pourrais en faire serait peut-être inexact; Mais je vais vous entretetenir de l'embrâsement de la ville du Cap, la ville la plus importante et la plus riche de tout le commerce français : je ne vous dirai rien que je n'aie vu et entendu.

Cette ville respirait à peine de ses longues agitations, lorsque l'arrivée des commissaires Polverel et Sonthonax y ranima les troubles, les divisions, les querelles et les haines que leur absence avaient étouffés. Ils y rentrèrent dans les premiers jours du mois de juin 1793 (v. s.); accompagnés d'un nombre infini de mulets, portant dans des malles remplies d'or, les archives de tous les greffes qu'ils avaient enlevés, et escortés par cinq à six cents nègres et mulâtres avec lesquels ils venaient de bombarder le Port-au-Prince. ceux de la ville du Cap, hommes et femmes, libres et non libres, furent au devant d'eux les recevoir à une demie lieue de la ville du Cap; avec des couronnes sur leurs têtes, des branches d'arbres à la main, et en criant : *çà io, papa nous, vive io papa nous.*

Dès le lendemain de leur arrivée, ils cassèrent une assemblée que le gouverneur général Galbaud avait convoquée pour remédier à la famine qui désolait cette malheureuse colonie; quelques jours après, ils proclamèrent qu'une partie de ceux qui avaient assisté à une précédente assemblée, convoquée pour le même objet, seraient tenus, sous trois jours, et sous peine de prison et de confiscation de leurs biens, à payer solidairement l'un pour l'autre, la quotité de la somme qu'ils avaient spontanément proposée pour payer

les farines et autres denrées que les Américains apporteraient, et pour laquelle cependant ils n'avaient encore pris aucun engagement définitif. Quel était donc le crime de ces estimables citoyens? Ils s'étaient réunis à la voix d'un gouverneur nommé par la République; ses pouvoirs avaient été vérifiés et enregistrés à la commission intermédiaire et à la municipalité de la ville du Cap. Cet empressement à venir au secours de la chose publique méritait-il un pareil traitement?

Mais ces actes arbitraires et tyranniques n'étaient que le prélude de leur affreux complot et de leur implacable vengeance. On recommença de nouveau les emprisonnemens et les embarquemens qui avaient déjà privé la colonie de ses plus zélés défenseurs, tels que Larchevêque Thibault, Lavergne, procureur de la commune du Cap, et autres. On allait nuitamment dans les maisons arracher des bras de leurs femmes et de leurs enfans, d'honnêtes citoyens qui n'avaient d'autre tort que d'être riches et patriotes, ou de déplaire à tel mulâtre ou telle négresse; et tous ceux qui ne voulaient point payer la rançon, qui etait de trois à quatre cent portugaises, ou mendier la protection d'un citoyen de couleur, étaient impitoyablement traînés à bord des bâtimens, comme de vils scélérats, pour être déportés en France, avec six cens autres victimes qui étaient déjà en râde.

Galbaud qui, à peine était arrivé, fut enveloppé dans cet ostracisme général avec son frère. Son grand tort, son crime capital etait d'avoir obtenu du conseil exécutif des pouvoirs trop étendus, d'être propriétaire à Saint Domingue,

et de n'avoir point attendu le retour de leurs excellences au Cap, pour se faire recevoir gouverneur : celui de son frére, d'avoir dit que Dumourier avait plusieurs complices de sa trahison et de sa lâcheté, dans le sein même de l'assemblée législative, et d'avoir osé parler, avec irrévérence, de la personne sacrée de leurs majestés.

Mais comment n'être pas soulevé d'indignation, lorsqu'on les entend, le lendemain de ces embarquemens, se vanter avec une bénigne complaisance, d'avoir, en huit mois de tems, déjà fait embarquer trois gouverneurs. *Malheur*, ajoutaient ils, *à celui qui, désormais, sera encore assez téméraire pour oser braver notre autorité ; car, nous sommes la loi*, disait ingénuement l'un d'eux. Quelle modestie, et quelle impassibilité ! Non, je crois que l'histoire ne nous fournit point d'exemple d'abus d'autorité aussi monstrueux : le despotisme de Richelieu, tout atroce qu'il était, n'était pas plus revoltant ; et les proscriptions des Marius et Sylla ne sont pas si odieuses.

Tout tremblait, tout pliait sous la hâche de ces dictateurs impitoyables. L'assemblée coloniale n'était plus que l'ombre d'elle-même ; elle avait fait place à une commission composée de citoyens nègres et mulâtres, ou de gens vendus à leur parti ; les officiers municipaux, ces représentans immédiats du peuple, avaient été aussi remplacés par d'autres officiers également nommés par eux ; les clubs étaient fermés, les écrivains patriotes, quoiqu'ils signassent leurs ouvrages, étaient embarqués, les imprimeurs embastillés ; le peuple écrasé d'impôts ; les biens, des non résidens dans la colonie, confisqués et

vendus, comme s'ils avaient été émigrés; enfin, toutes les classes des citoyens blancs étaient opprimées, vexées, rançonnées, et il n'est peut-être pas, dans toute la colonie, une seule famille qui n'ait à pleurer la perte d'un des siens, ou de sa fortune.

Malheureux habitans d'un pays que vous avez conquis et défriché! Vous qui faisiez la richesse et la splendeur de la France, ne lui attribuez point vos malheurs et vos infortunes; croyez plutôt qu'elle y est sensible, et que la Mère-Patrie, qui chérit également tous ses enfans, saura punir des mandataires infidèles, et vous venger des calomnies absurdes que l'aristocratie en fureur vomit contre vous.

Nos troupes, ces braves militaires qui ne s'étaient exposés aux rigueurs d'un climat meurtrier, que pour tâcher de conserver cette précieuse colonie à la France, étaient moissonnées presqu'aussitôt en arrivant. On les faisait périr en empoisonnant leurs aliments et leur boisson, en les faisant camper dans les endroits les plus mal sains de la colonie, sans presque jamais les faire relever, en les menant dans des embuscades où bientôt ils étaient assaillis et égorgés par des milliers de nègres qu'on avait eu soin d'armer et de prévenir. Sur douze à quinze mille hommes qu'on y avait envoyés, à peine en reste-t-il douze cents; encore, parmi ces douze cents, la plupart ont-ils obtenu aussi les honneurs de l'embarquement: c'est ainsi que l'infâme Blanchelande qui a porté sa tête sur l'échaffaud, et le traître Béhague, à la Martinique, avaient trouvé le moyen de se débarrasser de tous les militaires dont le patriotisme trop clair-voyant les génait.

La Marine marchande, cette source précieuse de richesses et d'industrie, consommait en attentes inutiles les fortunes de plusieurs milliers d'individus. Depuis six mois, et bien avant la déclaration de guerre avec les Anglais et les Espagnols, l'embargo avait été mis sur tous les bâtimens de la colonie : cent cinquante, richement chargés, attendaient patiemment dans la râde qu'on voulût bien leur donner quelques frégattes pour les convoyer en France ; elle avait envoyé, à cet effet, plusieurs députations aux commissaires, pour leur représenter combien le commerce souffrait de tous ces retards, et pour les prier d'y avoir égard, mais toutes ces démarches et toutes ces prières furent toujours vaines.

Le cabotage qui, par son activité, vivifiait toutes les parties de cette colonie, ne souffrait pas moins de toutes ces perfides manœuvres. Deux cents embarquations, sortant de la radê du cap, nous avaient été prises par nos ennemis. L'Anglais, l'Espagnol venaient impunément jusques dans nos ports, au pied de nos forts même, nous enlever tranquillement les nègres que nos pêcheurs avaient dans leurs barques ; et cependant nous avions trois vaisseaux de soixante-quatorze, six frégattes dont une de quarante-quatre, et plusieurs corvettes, flutes ou gabarres, forces extraordinaires, en comparaison de celles de nos ennemis, et plus que suffisantes pour nous rendre maîtres de la Jamaïque, si les colons de St.-Domingue avaient eu des chefs qui eussent voulu seconder leur ardeur et leur courage. Mais ces forces formidables de la République étaient bien plus utilement employées à égorger nos concitoyens et à incendier nos villes.

Les mulâtres et les nègres, au contraire, ces citoyens régénérés du 4 avril, qui, au milieu de leur régénération, n'ont, cependant, jamais cessé d'arborer la cocarde blanche et de se battre pour Louis XVI et Louis XVII, étaient comblés d'honneurs et de bienfaits, avec quelques blancs favorisés et choisis. Toutes les places, toutes les dignités étaient pour eux, et quoique la plûpart ne sussent ni lire ni écrire, cependant on les voyait membres de la commission intermédiaire, membres des tribunaux de justice, officiers municipaux, commandant en chef les forces de terre, en un mot, c'était le nouveau peuple choisi d'une nouvelle terre promise. Pinchinat, Remond, Dufaï, Chanlatte, Castein, Laveaux, Candy, Cairou etc. etc. étaient l'âme de leur conseil et les exécuteurs de leurs volontés suprêmes. Pinchinat, ce monstre infernal, saturé du sang des blancs, commandait l'expedition du Port-au-Prince. Lors du bombardement de cette ville, Candy, plus scélérat encore, éventrait les femmes enceintes, donnait le corps des enfans à manger aux pères, arrachait les yeux aux blancs avec des tire-bouchons, et recevait pour récompense, le commandement en chef de la partie la plus essentielle de St. Domingue. Dufaï, cet ambitieux courtisan, ce fourbe adroit, étudiait tous leurs goûts, flattait toutes leurs passions, et obtenait, pour prix de ses complaisances et de bassesses, la place d'inspecteur général des limites frontières. Laveaux, cet officier déhonté des infâmes dragons d'Orléans obtenait aussi le commandement de la province du Nord; c'est lui, c'est ce monstre qui, conjointement avec les Gignoux, les Biassoux, les Pierrot et autres chefs de brigands, commandait l'assassinat, l'in-

cendie et le pillage dans la ville du Cap. Enfin, l'on créait de tous côtés, tantôt des compagnies franches, tantôt des compagnies de guide, afin d'avoir un prétexte d'armer les noirs et les employer au besoin, contre les blancs.

Pourquoi donc les commissaires, parmi le grand nombre de coupables qu'ils ont trouvés à St.-Domingue n'ont-ils jamais rencontré que des blancs? Le décret du 4 avril leur ordonnait de faire déporter tous les auteurs, fauteurs et complices des troubles et malheurs arrivés à St.-Domingue ; mais croira-t-on de bonne foi, que dans une cause où les citoyens de couleur étaient si intéressés, ils ayent été tout-à-fait étrangers à ces troubles, lorqu'au contraire, il est prouvé que ce sont eux qui ont, les premiers, soulevé les attelliers et incendié les habitations.

Pourquoi ces commissaires qui avaient été envoyés pour rétablir l'ordre et la tranquillité, n'ont-ils jamais employé que des mesures de rigueur, de violence et de tyrannie, et jamais aucune de prudence, de douceur ou de sagesse? j'avoue dans la sincérité de mon ame que je ne connais de leur part aucune démarche qui tende à concilier les partis ou à rapprocher les esprits qu'ils aigrissaient, au contraire, sans cesse, par les méfiances et les soupçons injustes qu'ils semaient avec l'art le plus perfide.

Pourquoi, eux qui étaient si zélés, si fervens à prêcher le respect le plus profond, la soumission la plus aveugle aux loix, (c'est-à dire à leurs volontés), n'ont-ils jamais voulu accéder au vœu unanime de toutes les communes de St.-Domingue, en convoquant les assemblées

primaires, en organisant l'assemblée coloniale et en envoyant des représentans à la convention nationale?

Pourquoi, dans tous leurs discours, dans tous leurs écrits, dans toutes leurs correspondances représenter toujours ces malheureux colons comme des ennemis jurés de la loi du 4 avril, comme des égoïstes qui ne voulaient faire aucun sacrifice à la chose publique, comme des indépendans qui avaient voulu livrer cette colonie aux Anglais, tandis que la loi du 4 avril était mise à exécution et en vigueur long-tems avant leur arrivée, que la plupart des colons blancs se sont, pour ainsi dire, épuisés par les dons patriotiques qu'ils ont faits en tout genre, et que toute la jeunesse de cette colonie a péri victime de son patriotisme, de sa bravoure et de son attachement à la mère patrie, en combattant les mulâtres et les noirs qui se battaient toujours pour le roi, et en repoussant les Espagnols qui, par leur scélératesse, avaient envahi notre territoire?

Pourquoi, enfin, se sont-ils toujours constamment refusé à fondre dans les autres bataillons de citoyens, les bataillons de citoyens de couleur? ils auraient, par là, fait disparaître toutes les nuances de couleur dont se servait si avantageusement les contre-révolutionaires.

Telle était, à-peu-près, la situation de la colonie, et particuliérement de la ville du Cap, lorsque la fatale journée du vingt juin arriva.

Le mécontentement était général, l'indignation à son comble, et la fermentation des plus grande.

La veille (19 juin) est remarquable par l'orgie qui eut lieu. Les commissaires donnèrent un grand repas où beaucoup de mulâtres et de nègres furent invités avec ces mêmes blancs favorisés et choisis. Les tables furent abondamment et splendidement servies. le vin y coula en abondance, et le soir il y eut bal et concert. Ainsi, la cour à Versailles méditait et préparait, aux sons d'une musique allemande, la ruine de Paris.

Habitans du Cap, oh! mes concitoyens, que ne vous armâtes vous, alors, comme les Parisiens? votre courage et votre énergie auraient, à leur exemple, dissipé, comme la poussière, cette horde de brigands et de contre-révolutionaires. Ne croyez pas que la mère-Patrie vous eût reproché ce mouvement d'énergie! S'il est vrai que l'insurection d'un peuple opprimé est le plus saint des devoirs, qu'elle insurrection eut été plus légitime que la vôtre!

Le vingt, les bâtimens de la république s'embosserent sur la ville. Vers les onze heures du matin à peu-près, un blanc, qui était sur la calle de l'état, dit, en regardant ces bâtimens, qu'il avait entendu dire que la Rade allait descendre, que, vraisemblablement, la journée ne se passerait pas sans qu'il y ait quelque chose, et que les bâtimens, ainsi disposés, n'étaient que pour protéger la descente de la marine. Ces paroles furent méchamment relevées par quatre mulâtres qui étaient derrière lui; ils le saisissent au collet, veulent le traîner à toute force comme un séditieux, chez les commissaires, le monde s'amasse, on les entoure, on s'informe de la cause de ces violences, et sur ce qu'on en apprend, on engage les quatre mulâtres à lâcher

ce blanc qui protestait de son innocence, et assurait n'avoir répété que ce qu'il avait entendu dire par tout le monde; les mulâtres ne veulent point, ils tirent au contaire leurs sabres, menacent d'en frapper tous ceux qui s'opposeraient à leur volonté, un blanc en fait autant, le combat s'engage, et c'est ainsi que commença la malheureuse et fatale journée du vingt. On crie aussitôt de tout côté, *aux armes*, les portes des maisons sont précipitamment fermées, chacun se sauve et la ville ne présente bientôt plus que l'aspect le plus terrible et le silence le plus morne.

Depuis huit jours, le bord de la mer était le théâtre de rixes particulières entre les noirs et les blancs. Les citoyens de couleur y venaient par bande, les pistolets à la ceinture, le sabre à la main, y provoquer de la manière la plus directe et la plus outrageante, tantôt les officiers de marine, tantôt les matelots dont ils en ont blessés plusieurs, et généralement tous ceux qui avaient le malheurs de porter une figure blanche. On en avait plusieurs fois porté ses plaintes aux commissaires, mais les malheureux blancs se trouvaient avoir toujours tort, et ils n'en étaient par la suite que plus outragés et plus maltraités.

Je quitte précipitamment comme les autres, le bord de la mer, pour me rendre chez moi, rue des Espagnols; je traverse la ville, et dans mon chemin je ne rencontre, que des troupes de mulâtres et de nègres qui forçaient les non-libres à marcher avec eux, et qui leur criaient *zôtes tous libres ça commissaires là io qui bas zôtes libres, tout blanc ça légal à nous, tout pays-ci ça quine à nous*; ils les conduissaient

à l'arsenal, soit au gouvernement, les armaient de pied en cap, et grossissaient ainsi leur parti. Cependant j'arrive devant le gouvernement où logeaient les commissaires Polverel et Sonthonax; j'en trouve toutes les avenues fermées par des piquets nombreux de mulâtres et de nègres.

Les blancs pâles et consternés, étaient sur le seuil de leurs portes, et se demandaient, les uns aux autres, ce qu'il fallait qu'ils fissent, où il fallait qu'ils allassent, et pourquoi on avait donné des ordres aux citoyens de couleur, et point à eux. Dans ce pressant danger, plusieurs d'entre eux se réunissent à la place d'armes, dans le dessein de rétablir l'ordre et de ramener la tranquilité; comme ils montaient au gouvernement pour prendre des ordres ils sont lâchement fusillés par des mulâtres et des nègres qui étaient embusqués. Cette trahison et cette scélératesse font crier de toutes parts *aux armes.,.. aux armes, on égorge nos frères.*

Les citoyens de la Rade qui, depuis long-tems, partageaient les mauvais traitemens et les inquiétudes des blancs de la ville, aux cris réitérés, *on égorge nos frères*, descendent à terre, ayant Galbaud et son frère à leur tête, se portent avec le plus grand zele où le danger paraissait le plus imminent, et dissipent en un instant ces hordes d'assassins. Alors ils marchent droit au gouvernement, pour s'emparer (à ce qu'on disait alors) de la personne des commissaires Polverel et Sonthonax. Pourquoi faut-il qu'ils n'ayent point réussi; la ville du Cap n'eût point été brûlée, et la colonie de St.-Domingue, entièrement perdue.

L'action recommence de nouveau et devient

des plus meurtrières, on est depuis cinq heures du soir fusques à sept, à se fusiller, mais enfin Galbaud, qui était sans canons, est obligé de céder au grand nombre, son frère est fait prisonnier, et il se replie sur le bord de la mer où il s'empare de l'arsenal qui jusques alors avait été au pouvoir des mulâtres et des nègres. Cet endroit devint pour lui le centre de toutes ses opérations militaires.

Tandis que ceci se passait, la ville était livrée au brigandage et au pillage des mulâtres et des nègres. A huit heures du soir, cinq à six nègres et une négresse appartenants à un nommé Michel, ci-devant limonadier, avaient déjà rempli une grande chambre de la maison où j'étais, de liqueurs et de différens objets précieux qu'ils avaient pillés.

Les portes des prisons avaient été aussi enfoncées par les mulâtres et par ordre des commissaires; sept à huit cents brigands qui, tous avaient mérité l'échaffaud, en étaient sortis, et s'étaient répandus, comme des torrens dévastateurs, dans tous les quartiers de la ville. On voyait dans les rues ces spectres hideux se débarrasser péniblement, avec le secours d'autres nègres, de leurs fers, et bientôt commander l'assassinat, l'incendie, le viol et le pillage.

La nuit du vingt au vingt-et-un fut presqu'aussi orageuse que le jour. Nous la passâmes dans les angoises les plus cruelles. A chaque instant, nous entendions des nègres frapper à grands coups de crosse de fusils dans nos portes, nous menacer de mettre le feu à la maison, si nous ne leur ouvrions, et dire avec colère : *il*

y a ici des j... f... de blancs, il faut tous les passer au fil de l'épée. Faut que colonie soit tout à blanc ou tout à noire.

Le vingt-et-un, une des citoyennes avec les quelles nous étions cachés, entrouvrit doucement la porte de la rue pour voir ce qui s'y passait; elle apperçut plusieurs nègres qu'elle connaissait, elle les appella, les engagea à entrer, leur donna du caffé et de l'eau-de-vie qu'ils exigèrent et dont ils n'avaient nullement besoin. Tandis qu'ils déjeûnaient ainsi, nous les questionâmes sur ce qui s'était passé pendant la nuit, et leur demandâmes si l'on fusillait toujours les blancs; ils nous répondirent que oui, qu'on en avait tué *en pille* et qu'ils ne nous conseillaient pas de sortir. Comme ces nègres nous paraissaient instruits, et au courant de tous les événemens qui se passaient, nous tachâmes de les intéresser en notre faveur, afin de savoir d'eux quelle serait l'issue de tant de malheurs : il nous dirent confidentiellement qu'on allait mettre le feu à la ville, que les commissaires étaient dans ce moment au haut du Cap à se concerter pour cela avec Pierrot, Biassoux et autres chefs de brigands, et que, si nous ne voulions pas être brûlés; nous n'avions qu'à tâcher de nous sauver bien vîte. Quelle cruelle position! nous nous voyons obligés d'abandonner pour toujours nos foyers, les femmes se mettent à pleurer; les enfans en font autant, cependant il fallait se décider, les mulâtres qui étaient maîtres de la Guynée avaient déjà commencé à mettre le feu dans cette partie de la ville. Nous faisons précipitamment nos paquets de ce que nous avons de plus précieux, nous en chargeons nos domestiques, nous prenons nos enfans dans nos bras;

et nous

et nous nous sauvons. Mais à peine sommes nous dehors, que nous sommes entourés de mulâtres qui nous pillent ces mêmes paquets, forcent nos nègres à entrer avec eux dans le gouvernement, veulent aussi nous y contraindre. heureusement nous venons à bout de nous en débarasser, nous poursuivons notre route, et tout le long du chemin, nous sommes fusillés par des pelotons de nègres et de mulâtres qui étaient embusqués à tous les coins des îlets, nous eûmes pourtant le bonheur de gagner les portes de la ville sans qu'aucun de notre compagnie fut tué; il y en eut quelques uns de blessés, et je fus du nombre; je reçus pour ma part une balle au talon, et un coup de manchette sur la tête.

Nous comptions alors être hors de danger mais nous nous trompions bien, nous ne tardâmes pas à voir se vérifier la prédiction de ces nègres qui, le matin, nous avaient annoncé que les commissaires s'étaient concertés avec les chef des brigands pour les introduire dans la ville ils y affluaient de tout côté et brûlaient, pillaient et égorgeaient aussi tous les blancs: il nous fallut gravir dans les mornes pour nous soustraire à leur fureur, nous y souffrîmes tout ce qu'il est possible de souffrir: enfin épuisés de faim, de fatigues et de désespoir, nous nous reposâmes avec nos pauvres enfants: mais quel spectacle déchirant se présente à nos yeux! de tous côtés nous ne voyons que des troupeaux nombreux d'hommes de femmes et d'enfants se presser autour des portes de la ville, en sortir avec confusion, fuir devant leurs bourreaux en leur demandant grace, d'autres plus heureux tomber sous leurs coups. Je n'oublierai de ma vie les larmes d'attendrissement que j'ai versées en

voyant de pieux enfants porter, sur leurs épaules, à l'exemple d'Énée, leur pères ou leurs mères courbés sous le poids des années.

Cependant Galbaud, qui était toujours resté maître de l'arsenal, se préparait à se porter de nouveau au gouvernement, il en partit le vingt et un, dans la matinée, avec plusieurs pièces de canons et un grand nombre de citoyens; comme il était en route, les affuts d'une pièce de vingt-quatre vinrent à se casser, plusieurs voix crièrent en même tems: *Pierrot et Biassoux sont dans la ville avec les brigands, sauves qui peut.* Ce fâcheux incident et ces tristes nouvelles mettent aussitôt son armée à la débandade, chacun se sauve et lui même est entraîné dans leur fuite. Les mulâtres et les nègres, fiers de leur victoire de la veille, profitent habilement de ce désordre, le chargent avec impétuosité, le mettent en déroute avec son armée et les forcent à regagner à la nage leur bâtimens, après en avoir fait un carnage affreux sur le bord de la mer. La ville devint, dès ce moment, tout à fait au pouvoir des mulâtres et des nègres qui se vengèrent sur tout ce qui était blanc: hommes, femmes, enfants, rien ne fut épargné.

Je ne vous peindrai point cette malheureuse ville en proie aux flammes et au feu de vingt-cinq à trente milles nègres, le sang de tout côté ruisselant dans les rues, les citoyens expirant sous leur toits embrasés et au milieu des tourmens les plus recherchés, les uns à qui l'on coupait les bras, les jambes et les parties viriles et qu'on laissait ainsi, pendant des trois jours entiers, expirer dans une lente agonie, d'autres qu'on faisait griller à petit feu; des mères de

famille jetter elle-mêmes leur enfants dans les flammes et s'y précipiter ensuite, d'autres se les attacher au corps et se jetter avec eux dans la mer pour ne point tomber dans les mains de ces antropophages, c'est ce qu'on doit attendre d'un peuple aussi féroce et aussi sanguinaire que le nègre Bossal.

trop confiants africains pardonnez si ma main fidelle interprêtre de mes sentiment, retrace de vos concitoyens séduits et égarés les coupables et funestes effets, mais la voix de ma Patrie s'est fait entendre, le cri de mes concitoyens assassinés à retenti jusques au fond de mon cœur; d'ailleurs la nation m'ordonne par l'organe de son représentant de lui dire la vérité toute entière, et de ne lui rien céler de ce que je pourrais savoir.

La ville brûla, à peu près, pendant quinze jours avec une activité incroyable, la plaine était aussi toute en feu. Je voyois cet affreux spectacle du haut d'un morne. Je ne peux exprimer ce que je souffrais alors, mais ma douleur était si profonde que je fus trois jours sans presque vouloir rien prendre. Comment se fait il, me disai-je à moi-même, que ces commissaires si craints, si redoutés, qui, d'un seul mot, disposent si arbitrairement et si souverainement de tous les individus, de toutes les fortunes et de toutes les forces de cette colonie, soient cependant venu àbout (avec autant de moyens de faire le bien) de tout brouiller, de tout anéantir, et de faire perdre à la France la plus belle colonie de l'univers; il me semble (1) pourtant, qu'avec des intentions

(1) J'ai depuis, souvent ressassé la même idée, et

pûres, un patriotisme éclairé, l'amour sincère du bien et celui de la gloire et de la prospérité de son pays, on aurait pu, nonseulement rétablir la colonie de St.-Domingue dans son ancienne opulence, mais encore la rendre plus florissante que jamais.

Lorsque le feu ne fut plus aussi vif; je quittai les mornes pour aller à la ville. (la faim chasse le loup hors du bois) Je n'y trouvai que des corps morts, les rues en étaient jonchées, toutes las maisons étaient brûlées et les rues encombrées de leurs débris. Il n'y avait dans toute cette ville, qui était un petit Paris pour la grandeur et pour la beauté, que le gouvernement et les cazernes qui n'avaient point été brûlées.

J'y restai caché (car nous autres blancs, il ne nous était pas permis de nous montrer sans courir les plus grands dangers) jusqu'au mois d'août (1793 vieux style) que ma blessure me permit enfin de m'embarquer. Je partis sur un bâtiment Américain, muni d'un passe-port signé Polverel, qui me coûta quatre gourdes, pour me rendre dans ma patrie par la voie de

---

il m'a toujours été moralement démontré que, si la colonie de Saint-Domingue était perdue, c'est que les commissaires, Polverel et Sonthonax l'avaient bien voulu. Assurément, je n'ai ni leurs talens ni leurs lumières, mais j'ai la bonhomie, ou la vanité, comme on voudra, de croire que, si j'eusse été à leur place, je l'aurais conservée à la à la France. Quand on veut sincérement le bien, la conscience du bon-sens suffit.

l'Amrique continentale, (1) où j'esperais trouver leconvoi.

Pendant ce dernier séjour dans la ville du Cap, je vis les commissaires à travers les jalousies d'une fenêtre y rentrer (le 21 juin, dès le graud matin, ils s'étaient sauvés du gouvernement au haut du Cap,) avec tout l'appareil d'un souverain. Ils étaient escortés par une multitude infinie de mulâtres et de nègres qui marchaient devant eux avec plusieurs pièces de canons. Les malheureux! en traversant la ville, sur les corps palpitans de nos frères, semblaient encore s'applaudir de leurs succès. On remarquait parmi les prisonniers le frère de Galbaud qui était lié et garoté.

(1) Je ne puis passer sous silence la générosité et l'humanité avec lesquelles les Américains nous traitèrent. Sitôt qu'ils apprîrent les malheurs de Saint-Domingue, ils nous prodiguèrent tous les secours et tous les soins qu'on attendrait à peine de ses meilleurs amis, ils nous donnèrent ce que nous appellions la ration, c'est-à-dire, pain, viande, légumes, boisson, logement et vêtemens. C'est avec des larmes de reconnaissance que je rapporte ces faits; et quoique je n'ai point participé à leurs bienfaits; par la sécheresse d'ame de Genest, notre ministre auprès de ces états, mon estime et mon respect pour leurs vertus sont si grands que je ne puis m'empêcher d'engager nos Représentans, (actuellement que les Américains ont un Ambassadeur à Paris), à reconnaître de tels services; cette démarche serait digne des Représentans d'une grande nation, et ne pourrait qu'honorer leurs cœurs.

Le 14 Juillet, ils furent processionellement entre deux haies nombreuses de mulatres et de nègres, et à travers les débris de cette ville, au Champ de Mars ; Polverel leur prononça un discours dans lequel il parloit beaucoup de liberté, d'égalité, de vertus, de patriotisme et d'humanité. Qu'elle hipocrisie! Comment peut-on se croire l'ami de l'humanité; et faire égorger des milliers de Citoyens.?

Assez et trop long-tems la philantropie a servi de masque aux ennemis de notre Liberté, et de notre République, pour nous porter les atteintes les plus dangereuses, et commettre les attentats les plus innouis. Quand nos representans sauront-ils donc démasquer et punir ces faux patriotes, qui viennent à nous sous la forme d'un agneau, et qui audedans sont des loups ravissants qui ne cherchent qu'a s'engraisser du plus pur de notre Sang.

OBSERVATIONS.

L'AUTEUR avait accompagné cette lettre de notes et de détails qui aidraient beaucoup à l'intelligence et à la conviction des faits qu'il avance, mais il les a supprimées, parce qu'on lui a représenté qu'elles allongeraient trop son ouvrage, et empêcheraient qu'on ne le lise; cependant, si le comité de salut public, auprès duquel il est envoyé, désire en avoir connaissance, il se fera un devoir de les communiquer à Bréard, chargé de faire un rapport sur les colonies; et il espère qu'elles ne contribueront pas peu à détruire les impressions défavorables et injustes qu'il a contre tous les colons. Mais avant de finir, et malgré l'extrême envie qu'il a d'être bref, il ne peut s'empêcher d'observer au citoyen Belley, (Représentant noir), que si la vertu (*a*) est à l'ordre du jour, la justice y est également, et qu'à moins qu'il n'y ait aussi des *accommodemens* (*b*) avec elle, on ne peut s'empêcher, sans la plus criante injustice, d'entendre les adversaires de Polverel et Sonthonax. Mais quel sera l'étonnement du public, ou, pour

(a) *Polverel et Sonthonax vertueux! C'est, pour le coup, de la vertu á la Robespierre; car ils employaient les mots* liberté, égalité, *pour faire fusiller les blancs à Saint-Domingue, tout comme cet infâme scélérat employait ceux de* vertu, de justice, d'humanité et d'amour de la patrie, *pour faire guillotiner en France les meilleurs patriotes.*

(b) *Il est avec les cieux des accommodemens.*
(Molière.)

mieux dire, son indignation, lorsqu'il apprendra que non-seulement ils n'ont point été entendus, et leurs pièces confrontées (c) avec celles de ces commissaires, mais encore, qu'au mépris de la liberté de la presse, on a jetté dans les prisons, il n'y a pas quinze jours, les citoyens Raggis et Legrand, pour avoir fait imprimer qu'ils prouveraient matériellement que Polverel et Sonthonax étaient la cause de la perte de cette colonie. Il remarquera, de plus, que ceux qu'on affecte de confondre avec les membres de l'Hôtel Massiac, afin de pouvoir les tenir en prison, étouffer la vérité, et faire retomber sur eux tout l'odieux de la perte de Saint-Domingue, sont eux-là même qui les ont dénoncés (d), et fait guillotiner. Enfin, il observera à Dubois-Crancé qui disait, » qu'il n'y avait » que des aristocrates qui parlaient contre Polverel » et Sonthonax »; et qui, le lendemain, pérorait à

(c) *Si cette confrontation et vérification eussent été faites, Bréard n'aurait pas avancé aussi affirmativement qu'il l'a fait, que toutes les pieces étaient à la décharge de Polverel et Sonthonax.*

(d) *Qu'on lise l'instruction des procés de Barnave et Blanchelande, on verra que c'est Larchevêque-Thibault, Page et Bruley qui ont découvert tous les complots et toutes les trames des membres de cet infernal hôtel de Massiac.*

Les membres de l'Hôtel-Massiac ont vendu la colonie de Saint-Domingue aux Anglais; Polverel et Sonthonax la leur ont livrée, en neutralisant les forces considérables que la France y avait envoyées, en incendiant, eux-mêmes, les villes et habitations, en excitant et perpétuant la guerre civile, et en la laissant, ainsi, à la mercie du premier qui voudrait s'en emparer. Voilà, en deux mots, l'explication de l'énigme.

la tribune des jacobins pour demander et pour prouver la nécessité de la liberté des opinions, qu'il n'est pas plus aristocrate que lui; qu'en écrivant contre les commissaires Polverel et Sonthonax, il n'a dit que ce qu'il a vu, et ce que sa conscience et l'amour de son pays lui ont dicté; qu'il n'est point colon, qu'en juillet 1792 (v. s.), il n'avait encore vu que la mer de la rivière de Seine, et que, depuis six mois qu'il est à Paris, où Prieur l'a envoyé, il a été obligé de se mettre garçon de boutique, chez un libraire, pour subsister.

Il demande donc :

1°. que Larchevêque-Thibault, Page et Bruley, et Thomas Millet (*e*) jouissent de la même liberté que Polverel et Sonthonax, et qu'ils soient entendus contradictoirement avec eux.

2°. Qu'Aillaud, ancien collégue de Polverel et Sonthonax, qui connaissait toute la monstruosité de leurs projets liberticides, soit reproduit sur la scène, et qu'on sâche de lui quelles sont les raisons qui l'ont forcé à abandonner son poste.

3°. Que tous les citoyens, venant de nos colonies, qui ont été mis en état d'arrestation, à leur débarquement dans nos villes maritimes, soient mis en liberté; que les citoyens Littré et Fondeviolle, secrétaire de la municipalité du Cap, mis également en prison, soient mandés auprès des comités de salut public et de sureté générale, pour y déposer les pièces importantes dont ils sont nantis, et donner tous les renseignemens qu'ils peuvent avoir.

(e) *Il est bon d'observer que l'auteur de cette lettre n'a jamais vu Page et Bruley, qu'il ne connaît nullement Thomas Millet, et qu'il n'a parlé que deux ou trois fois à Larchevêque-Thibault.*

4°. Qu'on le rembourse des dépenses qu'il a été obligé de faire, pendant un mois que Prieur l'a gardé à l'Orient, des frais de voyage qu'il lui en a coûtés pour se rendre à Paris.

5°. Enfin, qu'il puisse toucher les 500 livres d'indemnités que la convention nationale a bien voulu accorder à tous les malheureux incendiés de Saint-Domingue.

(f) *Sa mere lui avait envoyé 600 liv.*

De l'Imprimerie de Pain, Passage-Honnoré.

[N°. I.]

RÉPONSE
DES
COLONS DE SAINT-DOMINGUE,
A L'ADRESSE DE POLVEREL
ET SONTONAX, *Signée* BELLEY.

UN mémoire signé Belley, mais composé par Polverel et Sonthonax, vient d'être distribué à la Convention et au public ; c'est à ces hommes, et non à l'affricain qui ne le comprend même pas, que nous adressons notre réponse.

Nous ne présenterons pas, comme ils le prétendent, « un ramas de calomnies, de dénonciations mendiées à nos partisans, » des écrits scandaleux et imposteurs, une compilation absurde. » Ce sont leurs actes, leurs lettres, leurs proclamations que nous allons produire. Envain se couvrent-ils d'une peau noire ou jaune pour cacher la lividité de la leur, ce talisment leur sera arraché, et c'est dans toute la laideur du crime que nous les montrerons.

N'ayant que des faits à opposer aux mensonges qui coulent avec tant de facilité de leurs plumes, nous rendrons nulle l'éloquence qui les pare, et qui sous ce costume pourrait séduire.

Envain attaqueront-ils pour n'avoir point à répondre? envain nous imputeront-ils leurs forfaits, pour faire perdre dans la discussion le tems consacré à les confondre, cette astucieuse conduite ne fera prendre le change à aucun de nous ; c'est corps à corps que nous les saisirons, nous les forcerons à descendre dans l'arêne, et c'est là, où, quoique cuirassés d'impostures, ils succomberont bientôt sous les traits de la vérité.

L'assemblee coloniale, qui existait à St. Domingue lors de l'arrivée des commissaires civils, avait été légalement et constitutionnellement formée. Si les hommes de couleur et les négres libres n'ont point été appellés, il n'y avait alors aucun décret qui les autorisât à en faire partie.

E795
0286e
v.5
acq.
1906